

Le Congrès de l'AFPS réuni à St-Denis les 1^{er} et 2 juin 2013 exprime sa totale solidarité et son soutien aux militants poursuivis pour leur engagement dans la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions.

A Perpignan le 20 juin, à Alençon le 27, à Mulhouse le 16 octobre des militants devront répondre de l'accusation infamante de « provocation et incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence ... » pour avoir informé et appelé des consommateurs à ne pas acheter des produits israéliens ou issus des colonies israéliennes.

S'agissant de militants qui demandent à sanctionner la politique d'un Etat qui viole chaque jour le droit international, ces procès, à l'initiative d'officines extrémistes, sont en eux-mêmes scandaleux.

Ils le sont d'autant plus qu'ils font suite à l'ignominieuse circulaire Alliot-Marie, circulaire dont nous demandons l'abrogation, qui amène les procureurs à faire appel, comme à Mulhouse, en cas de relaxe en première instance.

Le congrès demande la relaxe de tous les inculpés.

Le Congrès réaffirme l'engagement de l'Association dans la campagne BDS. Il appelle tous les groupes locaux à manifester leur solidarité aux militants inculpés, à venir les soutenir sur place le jour des procès et à s'engager résolument pour le boycott citoyen, le désinvestissement et des sanctions politiques et économiques contre l'occupation et la colonisation.